



NOTIONS EN DROIT INTERNATIONAL (INT-6005)

SYLLABUS

Le cours de *Notions en droit international* vise à présenter les sujets et acteurs du droit des relations internationales (États, organisations internationales, collectivités et personnes) ainsi que ses sources (traités et actes des organisations internationales) et moyens (jurisprudence et doctrine).

Le présent syllabus a pour objet de décrire les objectifs du cours (I); d'en présenter le calendrier des activités (II), les exigences de travail (III), les modes d'évaluation et de notation (IV) et les instruments de travail (V); de donner des indications bibliographiques (VI); et de faire connaître les coordonnées et la disponibilité du chargé de cours (VII).

I- OBJECTIFS DU COURS

Les objectifs de ce cours sont de faire en sorte qu'au terme de la démarche d'apprentissage, les étudiants et étudiantes soient en mesure de :

Objectifs généraux

- 1) Connaître les sujets et acteurs du droit international;
- 2) Connaître les sources et moyens du droit international.

Objectifs spécifiques

- 1) Distinguer l'État, sujet originaire, du droit international et des autres sujets et acteurs du droit international;
- 2) Saisir la différence entre les sources de création et les moyens de détermination du droit international.

II- CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Le cours en ligne de *Notions en droit international* s'étend sur une période de 15 semaines du mardi 3 septembre au mardi 17 décembre 2013.

Le cours est divisé en un module de présentation et en sept (7) modules de contenu. Les modules sont divisés en unités d'apprentissage (UA) dont le nombre total est de 12. Le cours s'appuie sur des notes et des documents présentant des notions théoriques et des concepts de droit international ainsi que leurs implications pratiques dans le système international.

Les activités d'apprentissage consisteront en visionnement de vidéos, en lecture de notes et de documents ainsi qu'en réalisation d'exercices pour l'ensemble des modules. Les étudiants et étudiantes devront participer à deux classes virtuelles et préparer deux examens. Le calendrier détaillé de ces activités est présenté dans le tableau 1 ci-après :

Tableau 1
Calendrier des activités

Semaines	Modules et UA	Thèmes	Activités
3 septembre – 6 septembre	Module de présentation et d'introduction	Présentation et introduction	Configuration de l'ordinateur à l'aide de la fiche technique Installation et configuration d'Adobe Connect (suivre les directives fournies par l'enseignant) Lecture du module de présentation et de l'introduction générale Visionnement de la vidéo d'introduction Réalisation des exercices d'initiation
9 septembre – 20 septembre	Module 1 UA1 UA2	« Sujets et acteurs » L'État (I) L'État et sa naissance L'État et sa reconnaissance	Lecture du module et réalisation des exercices
23 septembre – 4 octobre	Module 2 UA3 UA4	« Sujets et acteurs » L'État (II) L'État et son territoire L'État et ses espaces	Lecture du module et réalisation des exercices
7 octobre – 11 octobre	Module 3 UA5	« Sujets et acteurs » L'État (III) L'État, sa population et sa nationalité	Lecture du module et réalisation des exercices
14 octobre – 18 octobre	Module 4 UA6	« Sujets et acteurs » Les organisations internationales	Lecture du module et réalisation des exercices
21 octobre – 1 ^{er} novembre	Module 5 UA7 UA8	« Sujets et acteurs » Les collectivités Les personnes	Lecture du module et réalisation des exercices Remise du sujet d'examen intérimaire dans l'heure précédant la classe virtuelle Classe virtuelle le vendredi 1 ^{er} novembre de 11 h à 12 h 30 (heure de Montréal)
4 novembre – 15 novembre	Module 6 UA9 UA10	« Sources et moyens » Les traités et leur conclusion Les traités et leur application	Lecture du module et réalisation des exercices
15 novembre			Remise de l'examen intérimaire (Heure limite : 23 h 55)
18 novembre – 29 novembre	Module 7 UA11 UA12	« Sources et moyens » Les autres sources de création Les moyens de détermination	Lecture du module et réalisation des exercices Remise du sujet d'examen final dans l'heure précédant la classe virtuelle Classe virtuelle le vendredi 29 novembre de 11 h à 12 h 30 (heure de Montréal)
2 décembre	Module de conclusion et de transition	Conclusion et transition	Lecture de la conclusion Visionnement de la vidéo de conclusion
17 décembre			Remise de l'examen final (Heure limite : 23 h 55)

III- EXIGENCES DE TRAVAIL

Le cours étant entièrement en ligne, il est recommandé de faire preuve d'autonomie et de rigueur dans la lecture et l'analyse des notes et des documents. La réussite du cours repose beaucoup sur cette discipline personnelle. En effet, vous pouvez constamment accéder aux modules et aux

exercices. Ces derniers sont présentés dans un ordre déterminé et les acquis des premières unités d'apprentissage sont nécessaires à la bonne compréhension des unités suivantes. Les étudiants et étudiantes devront gérer de façon autonome leur temps d'étude, mais auront intérêt à suivre le rythme proposé. Il est également suggéré d'effectuer un suivi d'activités et de rendre compte à l'enseignant de vos progrès.

En excluant le temps de préparation et de rédaction de l'examen intérimaire et de l'examen final, le cours en ligne d'un crédit exige un total de **45 heures** de travail et de **quatre (4) à sept heures et demie (7,5)** de travail par module. Le tableau 2 ci-dessous vous donne le nombre d'heures par module.

Tableau 2
Nombre d'heures de travail par module

Modules	Heures		
	Cours	Rencontres virtuelles	Total
Présentation	4 h		4 h
Module 1	6 h		6 h
Module 2	6,5 h		6,5 h
Module 3	3,5 h		3,5 h
Module 4	4,5 h		4,5 h
Module 5	6 h	1,5 h	7,5 h
Module 6	6,5 h		6,5 h
Module 7	5 h	1,5 h	6,5 h
TOTAL	42 h	3 h	45 h

IV- MODES D'ÉVALUATION ET NOTATION

Le cours fait appel à trois modes d'évaluation différents. Le premier mode consiste en une **auto-évaluation** fondée sur les réponses formulées aux questions présentées à la fin de chaque module. Le deuxième mode consistera en la formulation, dans le forum, de réponses à des questions à développement. Les réponses devront prendre en compte les réponses qui auront été formulées par les autres étudiants et étudiantes. Ces réponses sont prises en compte dans l'évaluation de votre implication dans le cours. L'**implication** compte pour **20 %** de la note finale. Le troisième mode d'évaluation prendra la forme de deux examens écrits, un **examen intérimaire** noté sur **30 %** et un **examen final** comptant pour **50 %**.

V- INSTRUMENTS DE TRAVAIL

Le principal instrument de travail sera l'espace appelé *StudiUM*. Les étudiants et étudiantes devront télécharger la fiche technique (voir *StudiUM*) et prendre soin de se familiariser avec celle-ci. Les liens ci-dessous pourraient aider à naviguer dans l'espace *StudiUM* et à comprendre les particularités des cours en ligne.

1. *Qu'est-ce que StudiUM?*
[<https://wiki.umontreal.ca/pages/viewpage.action?pageId=92832381>]
2. *Comment puis-je accéder à un site de cours?*
[<https://wiki.umontreal.ca/pages/viewpage.action?pageId=92832350>]
3. *Comment consulter le carnet de notes?*
[<https://wiki.umontreal.ca/pages/viewpage.action?pageId=92832120>]
4. *Comment remettre un travail?*
[<https://wiki.umontreal.ca/pages/viewpage.action?pageId=92832115>]
5. *Comment utiliser un forum?*
[<https://wiki.umontreal.ca/pages/viewpage.action?pageId=92832117>]

VI- INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Outre les notes et documents qui seront accessibles dans l'espace *StudiUM*, les étudiants et étudiantes pourront également consulter les ouvrages suivants :

- ARBOUR, Jean-Maurice et Geneviève PARENT, *Droit international public*, 5^e éd., Cowansville, Yvon Blais, 2006 (*Manuel de droit international public, présentant notamment les liens entre le système international et les systèmes canadien et québécois*);
- DAILLIER, Patrick, Alain PELLET et Mathias FORTEAU, *Droit international public*, 8^e éd., Paris, L.G.D.J., 2009 (*Manuel très complet de plus de 1 700 pages, offrant les fondamentaux ainsi que des compléments en plus petits caractères*);
- DUPUY, Pierre-Marie, *Droit international public*, 10^e éd., Paris, Dalloz, 2010 (*Manuel intéressant, demandant une première initiation au droit international public pour développer son plein potentiel*);
- EMANUELLI, Claude, *Droit international public*, Montréal, Wilson & Lafleur, 3^e éd., 2010;
- EISEMANN, Pierre-Michel et Photini PAZARTZIS (dir.), *La jurisprudence de la Cour internationale de Justice*, Paris, Pedone, 2008 (*Recueil de résumés des arrêts et avis de la Cour internationale de Justice, comprenant les faits et la procédure de chaque affaire*);
- SALMON, Jean (dir.), *Dictionnaire de droit international public*, Bruxelles, Bruylant, 2001 (*Dictionnaire de référence*).

VII- COORDONNÉES ET DISPONIBILITÉ DU CHARGÉ DE COURS

Vous pouvez joindre le chargé de cours François Xavier Saluden à l'adresse francois.xavier.saluden@umontreal.ca. Des rendez-vous pourront être fixés sur demande.